

# **Le Groupement National des Cadres, élément constitutif de l'unité chez les électriciens et gaziers**

*François Duteil IHSME*

## **Avertissement**

Les éléments de cette contribution découlent des travaux du colloque organisé par l'Institut d'Histoire Sociale Mines – Energie le 20 juin 2007 à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire du GNC.

Ces travaux ont notamment été introduits par trois communications de Jean Magniadas, René Mouriaux, Stéphane Sirot.

D'autres réflexions s'appuient sur les travaux de :

- René Gaudy dans "Porteurs d'Energie" – Editions Sociales 1982 actuellement réédité au Temps des Cerises.
- René Le Guen et René Gaudy dans "Voyage avec des Cadres" – Editions Sociales 1977.
- Marc Descottes et Jean-Louis Robert dans "Défis pour une histoire du syndicalisme cadre" – Editions Ouvrières 1984.

## **Evolution de la place des cadres**

Si l'on accepte l'idée que l'unité et le rassemblement des salariés se fondent sur l'existence d'intérêts communs ou convergents, qu'en est-il de ceux des cadres ?

Aujourd'hui tout le monde s'accorde à reconnaître que, dans la société, les cadres constituent une couche particulière de salariés, une catégorie de la population active ayant des spécificités durables.

Cela n'a pas toujours été le cas. Cette couche sociale s'est modifiée dans ses effectifs et dans son rôle en fonction de l'évolution de la société dans son ensemble, en particulier sous l'action des changements de technologies, de l'entreprise et de son organisation.

A cet égard, les Industries Electrique et Gazière sont relativement jeunes comparées à d'autres.

Avec l'évolution des forces productives, le gaz apparaîtra en France au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, l'électricité apparaîtra quatre décennies plus tard.

Ces industries vont connaître progressivement une évolution technologique importante, ce qui va conduire à une inversion du "poids" des ouvriers et celui des ingénieurs et techniciens. La nationalisation de 1946 accélèrera ces tendances.

Ce n'est que vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle qu'apparaîtra le syndicalisme dans les Industries Electrique et Gazière.

Outre la clairvoyance d'hommes comme Marcel Paul, Emile Pasquier et John Ottaway, la création du Groupement National des Cadres en juin 1937 puisse objectivement ses racines dans les caractéristiques de ces industries.

Il convient, par ailleurs, de noter que c'est au cours de ce 15<sup>ème</sup> congrès (23 au 26 juin 1937 à Lyon) qu'outre la création d'un syndicalisme se formalise la revendication d'un statut national et la nécessité de la nationalisation.

Pour appréhender ces questions de l'unité, il nous faut considérer que de la position qu'occupent les cadres dans la société découle leurs rapports avec les autres catégories de salariés.

Avec l'évolution des forces productives, du capitalisme, la position des cadres est complexe.

Le travail de direction, de surveillance (au sens de la relation de vente et d'achat de la force de travail et de production de valeur) va lui-même progressivement devenir un travail salarié.

Ainsi, les conditions d'apparition des cadres tendent à les opposer aux ouvriers et par là même à leur syndicalisme de classe. Le patronat se dissimule derrière eux dans les rapports de production. L'exploitation de la force de travail engendre de ce fait une situation conflictuelle.

Avec le développement capitaliste, la population cadres va se modifier, se transformer, se diversifier.

Cette transformation sera tout à la fois quantitative et qualitative.

Le groupe de cadres va "s'alimenter" en recrutant dans les autres groupes sociaux.

### **Classe moyenne ou pas ?**

L'expression "classes moyennes" révèle son ambiguïté par l'usage du pluriel pour désigner le groupe de population qu'elle entend recouvrir.

Il est intéressant de noter que, progressivement, on parlera de "couches moyennes salariées". L'accent est ainsi mis sur un processus qui tend à l'emporter sur d'autres caractéristiques et sur une communauté de situation avec les employés et les ouvriers.

Au fur et à mesure que le "groupe cadre" va évoluer, se formera une galaxie complète d'associations d'amicales (ingénieurs, anciens des grandes écoles, etc.). Le syndicalisme cadre n'échappera pas à cette tendance.

Progressivement, la place des cadres va se modifier. Une partie d'entre eux se rapproche de celle des ouvriers et employés. Le statut des cadres va se déstructurer, à la fois matériel et symbolique, en particulier après la crise de 1929.

Avec la naissance de la CGT, la place des cadres dans le syndicalisme va se poser progressivement même si, à cette époque, le mot cadre n'existe pas.

La question des rapports sociaux, de la solidarité entre cadres et des relations avec le patronat va traverser les prémices du syndicalisme de cette catégorie de salariés.

C'est autour de trois courants de pensée que vont se structurer les organisations regroupant les cadres : catholiques sociaux, laïques, socialistes, voire communistes.

Comme indiqué précédemment, bien qu'industries récentes, le gaz et l'électricité vont connaître une évolution rapide des sciences et des techniques.

### **Ingénieurs : un monde à part ?**

Très localisées au départ, ces industries vont progressivement s'implanter sur tout le territoire.

Deux phénomènes vont ainsi apparaître.

**En premier lieu**, une qualification de plus en plus grande de personnels. Même dans la population la plus qualifiée, les fonctions d'encadrement demeurent primordiales dans le processus de production.

Dans ce premier tiers du vingtième siècle, le titre d'ingénieur correspond plus à un grade qu'à une fonction. Leurs prérogatives sont relativement importantes et les signes extérieurs très codifiés. C'est particulièrement vrai dans l'industrie du gaz où au changement de grade est lié un changement de bureau, de mobilier, de moquette, de tapis et parfois d'essuie-pieds portant les initiales du récipiendaire.

Le patronat développe la pratique des avantages annexes et avantages en nature, ce dont il sera tenu compte en 1946 afin d'intégrer les cadres dans le statut national et créer ainsi les conditions de solidarité entre toutes les catégories qui, progressivement, prendront le pas sur les rémunérations.

Si l'encadrement des industries électriques est assuré par d'anciens élèves de polytechnique, face au besoin des techniciens qui s'amplifie, ces industries développent leurs progrès écoles (Supélec, Violet, Sudria, Institut polytechnique de Grenoble, etc.) qui forment des ingénieurs et des techniciens. Mais, afin de préserver le corps des ingénieurs, ces techniciens munis de diplômes ne pourront accéder qu'aux fonctions intermédiaires.

Les associations vont jouer un rôle essentiel dans la situation sociale des ingénieurs et cadres supérieurs.

Les **amicales** d'anciens élèves ont pour vocation de protéger et prolonger l'esprit "de l'Ecole", d'aider au placement des cadres à la sortie de l'école et tout au long de leur carrière.

Rapidement, elles deviennent le seul interlocuteur des entreprises et les représentants du patronat y sont en bonne place. On y cultive un esprit élitaire, un esprit de "corps" individualiste et conservateur. La pratique de la collaboration de classe est une composante culturelle de ces associations.

Dans le même temps, plusieurs **associations professionnelles** vont se développer. Elles vont jouer un rôle important pour une confrontation et une réflexion collective sur le plan professionnel. Leur rôle est principalement technique mais permet également, y compris pendant son temps de loisir, de limiter le rôle de l'ingénieur aux seules préoccupations techniques.

Elles demeurent, elles aussi, un lieu de collaboration où se décident les évolutions de carrière.

Ainsi, les directions avec "ces outils" entretiennent la séparation entre l'encadrement supérieur et les techniciens et la maîtrise.

Mais avec l'évolution des mentalités et des conditions de la production et de la distribution d'énergie, cette ségrégation va devenir de plus en plus difficile et compliquée.

L'électricité et le gaz sont sous le régime des concessions avec des missions de service public. Cela exige des choix matériels, financiers et humains compatibles avec cette mission. Des contradictions vont ainsi apparaître.

Le développement du gaz et de l'électricité dans le cadre de ces concessions multiplie les exploitations techniques. De nombreux ingénieurs deviennent progressivement confrontés aux réalités "du terrain" et commencent à rejoindre individuellement les syndicats.

### **L'expérience du catégoriel !**

**Un deuxième aspect** va conduire objectivement à la recherche du rassemblement des personnels.

Comme les industries, le syndicalisme est plus jeune. Il balbutie encore quand dans de nombreux secteurs il va se solidariser, se confédérer.

Au départ, le syndicalisme est catégoriel, de métiers. Trois premiers syndicats se sont constitués : les travailleurs du gaz (les ouvriers), les allumeurs (très corporatistes), les employés. Les relations entre ces trois catégories seront longtemps orageuses.

Les grèves de 1899 sont des échecs pour les personnels compte tenu du caractère corporatiste et catégoriel des syndicats.

L'unité des différentes catégories apparaît progressivement comme une nécessité. Cela suppose de dépasser cette conception catégorielle.

C'est d'autant plus nécessaire que monte l'exigence de l'assimilation au statut du personnel de la ville de Paris, d'autant que les électriciens tirant enseignement de luttes de gaziers se prononcent nettement contre les syndicats de métiers.

Ainsi, le "Travailleur de l'électricité" n° 3 de février 1904 appelle à un "syndicalisme sans distinction de corporation ou de spécialité".

A partir de la bataille pour l'assimilation, celle d'un statut du personnel gazier et électricien, va se développer.

Des premiers succès revendicatifs voient le jour après la grève de février 1905. Fort de ce succès, ouvriers et employés vont se rapprocher.

Une "Union amicale des chefs de services contremaîtres et employés de bureau" a vu le jour fin 1904. Qualifiée de "jaune" par le syndicat ouvrier, cette "Union amicale" devient "**Union syndicale**" fin 1905.

Sans nul doute faut-il y voir là les prémices d'un syndicalisme du personnel d'encadrement.

Ainsi trente années, avec des étapes, vont jalonner l'histoire d'un statut pour les électriciens et gaziers. De nombreuses voix se font entendre afin de marquer l'exigence qu'il concerne non seulement les ouvriers, mais aussi les employés et les contremaîtres même si avant 1936 le problème de l'organisation syndicale des cadres n'était pas soulevé par le syndicalisme ouvrier.

Des chefs de service et de bureau, des cadres sous-ingénieurs et même ingénieurs -ces derniers en assez petit nombre- adhérents aux syndicats ouvriers auraient servi de base à un syndicat de cadres.

Mais il faudra attendre le coup de tonnerre de 1936 pour que naisse l'idée d'une organisation spécifique.

### **1936, vers la naissance du GNC**

Bien que le principe d'un statut du personnel soit prévu par la loi du 28 juillet 1928 sur le régime de concessions, en fait les statuts sont disparates et certaines de leurs dispositions sont utilisées pour développer une activité paternaliste et de collaboration.

Le 10 juin 1936, une convention collective est signée entre la CGT, le patronat et le gouvernement. Les directeurs, ingénieurs et chefs de service ne sont pas intégrés dans cet accord. Il s'agit d'un effort désespéré du patronat pour maintenir le "clivage". Mais un pas de plus est franchi vers l'unification, vers le statut unique.

La convergence d'intérêts apparaît avec plus de force.

Les cadres vont s'interroger. Certains s'engagent aux côtés des ouvriers et des employés. La réunification syndicale produit de cet aspect des effets bénéfiques.

De nombreux ingénieurs, notamment ceux dont on ne reconnaît pas le grade -tout en ayant un diplôme- participent à l'action.

Le patronat va commencer à s'inquiéter. Les amicales n'arrivent pas à endiguer le mécontentement et la volonté d'obtenir des garanties contractuelles.

Les "barons" du gaz et de l'électricité –Empain, Mercier, Schneider, etc.- vont changer de tactique et organisent une opération contrefeu. Ils vont contribuer à constituer une union syndicale des cadres : l'UNCM (Union Nationale des Cadres et de Maîtrise).

Ainsi, le syndicalisme catégoriel va prendre forme, résultat tout à la fois d'une volonté d'action syndicale des cadres et celles de dévoiement du patronat ne disposant plus d'autre moyen pour empêcher les cadres d'aller vers le syndicalisme.

Dans un des grands secteurs de la corporation l'énergie industrielle, les ingénieurs, cadres et agents de maîtrise participent à la création d'un comité intersyndical visant à regrouper les syndicats des exploitations disséminées sur le territoire nationale. Cette intersyndicale travaille à la rédaction d'un statut pour tout le personnel.

On assiste alors à de nouvelles manœuvres avec la création de syndicats autonomes avec qui le patronat voudrait négocier un autre statut.

Des cadres sont donc présents dans l'action avec leurs motivations propres et souvent de manière individuelle. Le mouvement est parti de province avec des catégories de maîtrise d'origine ouvrière et de techniciens. Ces cadres étaient, de par leurs activités professionnelles et leur rôle dans l'encadrement, plus liés au personnel d'exécution que les cadres de la région parisienne par ailleurs soumis à une intense "pression" des directions.

Cette combativité jointe à la clairvoyance de certains dirigeants comme Marcel Paul auront raison de l'ouvriérisme du syndicalisme ouvrier.

La fédération de l'époque s'interroge sur la forme à trouver pour associer au mieux le combat des cadres à celui des ouvriers et employés.

Une forme d'ouvriérisme existe également chez certains cadres engagés dans les syndicats ouvriers (sur le thème "ils n'ont qu'à faire comme nous").

Revenant sur cette période, Marcel Paul déclarait (in "Voyage avec des cadres") :

*"Dans les batailles revendicatives de 1936, l'expérience montrait :*

*1/ qu'il n'était plus possible de se figer dans la lutte isolée, exploitation par exploitation ; la concentration économique s'accélérait, il fallait créer un front du personnel ;*

*2/ que le rôle concret des cadres dans la production était en train de changer du fait du développement des techniques et que les batailles ne pourraient être menées qu'en solidarissant le personnel ouvrier et les cadres et ingénieurs contre les directions des compagnies. Il s'agissait donc d'aider les cadres à s'organiser en toute indépendance et d'abord en dehors de toute influence patronale. Il fallait concevoir un nouveau groupement, indépendant organiquement du personnel d'exécution, mais appelé à agir avec l'organisation syndicale de ce dernier, pour le succès d'objectifs définis en commun".*

### **L'acte de naissance et les premières manœuvres pour diviser**

Le congrès de Lyon de juin 1937 décide donc de la création d'un syndicat de cadres.

Dès le mois de septembre, une quinzaine de cadres sont réunis lors d'un comité national fédéral. Décision est prise que ce syndicat aura une personnalité propre, un local, des statuts.

Afin de vaincre les dernières réticences, il ne sera pas baptisé syndicat mais groupement (titre complet : Groupement national des cadres techniques et administratifs des services publics et industries de l'énergie et de la lumière).

Le patronat est conscient que cette organisation est facteur d'unité du personnel pour la défense de ses intérêts communs.

Les premières manœuvres vont commencer.

Le décret-loi de juin 1938 -outre le développement d'un programme énergétique ambitieux- comporte différents articles précisant différentes mesures concernant le personnel.

Dans le cadre d'une commission mixte patronat-syndicat pour discuter de l'application des dispositions du décret, les représentants patronaux soutiennent que les cadres sont à exclure du décret.

Or, admettre deux textes de caractère contractuel différent, ce serait contribuer à la division entre différentes catégories de travailleurs.

Au plus haut niveau des sociétés, les directions inciteront certains ingénieurs et chefs de service à donner plus de vie à leur organisation de cadres, l'UNCM, qui depuis sa création est en sommeil.

Avec la période qui suit le pacte de "non-agression" entre l'URSS et l'Allemagne, le GNC est dissous par la fédération légale. Il ne reprendra vie en tant que tel qu'en 1944.

De nombreux cadres participeront à la Résistance.

En juillet 1943 sera créée l'Union des Cadres Industriels de la France Combattante (UCIFR) qui à la Libération se transforme en UNITEC. Trois cadres de l'énergie seront parmi les fondateurs : Pierre le Brun, Marcel Bergeron, Roger Lescuyer.

Le groupe UNITEC du gaz et de l'électricité jouera un rôle très actif après la Libération.

A la première conférence-congrès des 23 et 24 avril 1945 de la fédération réunifiée, de nombreux cadres sont présents. Ils ont adhéré individuellement aux syndicats ouvriers.

L'unité retrouvée, la volonté de sortir le pays du marasme de la guerre, la position revendicative du GNC concourent à l'adhésion de centaines de cadres.

Cette unité dans la fédération va constituer un élément favorable à la mise en place de la nationalisation du 8 avril 1946.

Le congrès du GNC de la mi-décembre 1945 constitue une commission de réflexion sur la nationalisation. De nombreux cadres supérieurs y participent et occuperont, pour certains, des postes à responsabilité importante dans l'entreprise nationalisée.

La direction du GNC contribuera à corriger une démarche technocratique de certains cadres perméables aux pressions extérieures.

Aussi, le GNC va forger sa tradition et sa conscience d'organisations représentatives de tous les courants de pensée à la recherche des solutions les plus conformes à l'intérêt général et à la défense des droits des cadres, en liaison avec ceux des autres travailleurs.

Cette unité dans la CGT contribuera à ce que dans le statut national le personnel soit uni sans considération de niveau hiérarchique.

Le GNC est traversé par des courants de pensée divers. On peut en distinguer quatre :

1. Un courant s'affirme pour un syndicalisme apolitique, soutenu par les syndicats ou associations qui avaient conservé leur unité pendant la guerre.
2. Un courant proche du radicalisme du Sud-Ouest.
3. Un courant réformiste s'organise autour des cadres des régions parisienne et toulousaine.
4. Des communistes qui ont joué un rôle important dans la Résistance.

Les confrontations d'idées sont monnaie courante avec un souci permanent de préserver l'unité.

C'est ainsi que l'attitude réservée du GNC sur le plan Marshall sera critiquée par des organisations de la CGT. Il n'était pas possible de prendre une décision qui ne corresponde pas au niveau de réceptivité des adhérents. Il fallait poursuivre le débat à partir de faits, tenir compte des conditions dans lesquelles les cadres ont adhéré à la CGT, de leurs motivations souvent corporatistes ou catégorielles.

Dans ce contexte, le GNC est tout particulièrement visé en raison de son caractère de masse. Pour l'essentiel, il aura échappé à la division.

En avril 1952 le GNC se prononcera, lors de son 3<sup>ème</sup> congrès, sur le caractère nocif du plan Marshall.

L'existence du GNC a permis de faire face aux conséquences de la scission syndicale de 1948. Dans certains endroits comme à Lille, la scission est quasiment sans effet parmi le personnel d'encadrement alors qu'elle est conséquente parmi les ouvriers et employés.

Cela permettra également de présenter des listes de large rassemblement aux élections du CCOS (actuellement CCAS). Le GNC est ainsi un service de l'unité du personnel.

### **Validation d'une démarche par les faits**

Malgré la nationalisation, la présence de cadres issus de la Résistance, avec la guerre froide et la scission, une opération "affaiblissement du GNC dans les services" va être lancée avec la reconnaissance officielle de l'UNCM.

Avec la mise en place de la nationalisation, on peut distinguer trois courants chez les cadres supérieurs :

- l'un profondément réformateur ;
- le second réformiste ;
- le troisième proche du GNC.

Les deux premiers vont contribuer activement à la reconnaissance de l'UNCM dont une partie est liée au courant des ingénieurs catholiques.

Avec la première grande grève de 1950, le GNC veillera à ce qu'il n'y ait pas d'actions de type individuel. Toujours cet objectif de rassembler.

Si de nouveaux militants apparaissent, d'autres s'écartent du GNC sans pour autant rejoindre une autre organisation. Venus au syndicalisme sur une base nationale, ils ont été, à l'occasion de ce conflit qui débouche sur des accords séparés, déçus par le comportement de la direction et sceptiques sur la possible efficacité d'un syndicalisme cadres.

La grève de 1953 fera l'objet d'une bataille d'idées sans précédent. L'activité du GNC permet à de nombreux cadres et aux agents de maîtrise d'y participer malgré le renoncement de l'UNCM devenue composante de la CGC.

Le GNC sera tout au long de ces années le centre d'un combat d'idées qui va favoriser sa maturité, sa solidité et son orientation.

Rassemblant tous les courants d'idées, ceux-ci s'affrontent souvent avec passion, voire de vigoureuses confrontations.

Ce sera le cas pendant les événements de Hongrie en novembre 1956.

Chacun des syndicats prendra position dans la plénitude de son indépendance. Le bureau du GNC, soucieux de préserver l'unité de l'organisation, affirme à la fois son attachement aux libertés et son opposition aux menées fascistes.

Le GNC résistera à la tourmente, à la difficulté de ces années où les idées du colonialisme et de l'anticommunisme le plus grossier imprègnent une partie des cadres.

L'activité du GNC, son apport au rassemblement du personnel, à l'unité va se poursuivre à un "rythme de croisière".

Si la corporation des électriciens et gaziers n'est pas ouvriériste, cela ne signifie pas que cette activité n'a pas été sans débat au sein de la fédération. Mais, à aucun moment, cela n'a porté sur des questions de fond.

La toute récente période montre encore la pertinence de l'existence et de l'activité d'une telle organisation spécifique. Consciente que l'unité du personnel est un obstacle à sa politique, la direction d'EDF et GDF met en place des commissions de personnel particulières pour les cadres alors que, jusqu'ici, ils relevaient de commissions relevant de tout le personnel.

En conclusion, notons que si des conditions objectives existaient dans la corporation, en particulier en raison de l'évolution rapide des forces productives, cela a pu se réaliser par la volonté de militants "ouvriers".